



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, M. Stéphane Genois, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté, lors de sa séance tenue le 15 septembre 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 10 novembre 2025 à 19h30 est déplacée le 17 novembre 2025 à 19h30 ;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 26 septembre 2025.

Stéphane Genois
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélanie Bourgeois, adjointe à la direction et assistante-greffière de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, le 26 septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 26^e jour de septembre 2025.

Mélanie Bourgeois
Adjointe à la direction et assistante-greffière